

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

16^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

13 novembre 2023, salle D-225, à 17 h, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix
M. Michel Pineault
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée

23-16.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, M. François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

23-16.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Dornier, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

23-16.03 PROCÈS-VERBAL DE LA 14^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE23-14 du 17 octobre 2023) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, présente le procès-verbal en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

23-16.04 APPROBATION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) ET DES DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : POUR ADOPTION

M. Kurt Vignola, directeur de la DÉ, présente le sujet.

À intervalles réguliers, et conformément à la Loi modifiée sur les collèges et au Règlement sur le régime des études collégiales, le comité exécutif doit émettre un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue.

CONSIDÉRANT les lois et règlements en vigueur ;

CONSIDÉRANT que toutes les pièces justificatives ont été fournies ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études ;

Il est recommandé d'autoriser le comité exécutif à délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le comité exécutif à délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

23-16.05 RÉNOVATION DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC ET DES VESTIAIRES ATTENANTS AU GYMNASSE DU BÂTIMENT/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, présente le sujet.

La salle d'entraînement de l'Institut maritime du Québec est désuète et requiert des rénovations majeures. Un premier projet d'analyse des besoins avait été fait en 2017 dans l'objectif de trouver un partenaire financier pour soutenir le projet. Le partenaire approché avait alors fait le choix de cibler un autre projet, les coûts étant trop onéreux.

Ce projet de rénovation a par la suite été intégré dans les projets prioritaires des travaux dans le cadre de la campagne majeure de financement de la Fondation de l'IMQ, axe Amélioration du milieu de vie lancé en 2019. En ce sens, afin de poursuivre les efforts de sollicitation, une mise à jour des estimations des coûts a été demandée en janvier 2020, tout juste à la veille de la pandémie, circonstances mettant un frein majeur aux efforts de sollicitation de dons de la Fondation. Un dépôt de projet a ensuite été déposé, en 2021, dans le cadre d'un appel à projets : **Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur**. Le projet n'a malheureusement pas été retenu dans le cadre de cet appel.

Communauté IMQ

La salle d'entraînement est utilisée gratuitement par la communauté de l'IMQ, tant par les élèves que par les membres du personnel. Elle est aussi fréquentée dans le cadre des cours d'éducation physique, par les élèves athlètes de l'IMQ qui sont membres des Pionniers, et est utilisée dans le cadre du programme en santé globale pour les cours d'entraînement de type CrossFit.

Entente de collaboration

Depuis de nombreuses années, l'IMQ a une entente de partenariat avec le *Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent*. Dans le cadre de cette entente, l'IMQ accueille au sein de ses murs de façon hebdomadaire des clients issus des programmes suivants : *Programme de réadaptation ambitieuse des psychoses* « Groupe sportif » et au *Programme des maladies chroniques* comprenant un programme d'activité physique chez une clientèle adulte ayant ou à risque de développer une maladie chronique. Dans le cadre de cette entente de partenariat, le CISSS dispose des équipements sportifs dans la salle de l'IMQ, propriété du CISSS du Bas-Saint-Laurent, mais accessibles à tous les usagers, tant ceux du CISSS que ceux de l'IMQ.

La salle

L'amélioration de l'expérience vécue par les élèves et les membres de la communauté IMQ qui fréquentent notre institution est une priorité à l'IMQ. De nombreux efforts y sont déployés afin d'offrir un milieu de vie stimulant et des activités favorisant la santé globale de l'individu, le sentiment d'appartenance de l'individu à notre École nationale.

Dans cette volonté – la Fondation de l'IMQ dans le cadre de la campagne majeure soutient des initiatives visant l'amélioration du milieu de vie. En ce sens, la rénovation du gymnase de l'IMQ a été complétée à l'automne 2021 grâce à des fonds provenant à 100 % de dons versés à la Fondation. Le projet ciblé par la présente demande est donc une suite logique des actions posées au cours de la dernière année afin d'offrir un environnement physique agréable et fonctionnel, notamment en priorisant les interventions durables qui présentent un potentiel lié au recrutement et à la rétention des élèves et du personnel.

Dans l'esprit de ce qui précède, la rénovation de la salle d'entraînement et des vestiaires attenants au gymnase de l'IMQ est la prochaine étape du plan d'amélioration du milieu de vie.

Les firmes professionnelles *Goulet et Lebel – Architectes* (spécialité Architecture) et *LGT* (spécialité Ingénierie) ont été mandatées pour la rédaction d'un estimé des coûts de ce projet (voir Annexe « A ») – novembre 2021. Le coût de projet avant les coûts des vestiaires est estimé à 511 160 \$ incluant les taxes. L'estimation préliminaire des travaux des vestiaires est de 385 524 \$ pour un projet total estimé à 896 684 \$.

Les interventions requises dans le cadre de ce projet se résument principalement à la réalisation d'ouvrages de démolition et de diverses reconstructions de travaux visant une meilleure ventilation des lieux et l'ajout d'un vestiaire attenant à la salle d'entraînement.

Compte tenu de la nature du projet précité, de ses particularités de même que de l'état de vétusté important du secteur touché, le Collège pourrait, après analyse par le Ministère, être admissible à un financement dans le cadre du **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)**. L'aide financière dont il est ici question pourrait représenter 66 % des coûts admissibles pour le projet.

- La Fondation de l'IMQ s'engage à soutenir à hauteur de 250 k la mise en œuvre de ce projet si le financement demandé est accordé.
- La Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski a aussi confirmé une contribution à hauteur de 50 k.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski autorise la présentation du projet de rénovation de la salle d'entraînement de l'Institut maritime du Québec et des vestiaires attenants au gymnase du bâtiment au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) ;

CONSIDÉRANT que soit confirmé l'engagement du Collège de Rimouski et la Fondation de l'IMQ à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère ;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski désigne monsieur François Dornier, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Il est recommandé d'autoriser la direction générale à déposer une demande de financement dans le cadre du **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)** afin de rénover la salle d'entraînement et les vestiaires attenants au gymnase de l'IMQ.

Il est PROPOSÉ par Raymond Lacroix, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la Direction générale à déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) afin de rénover la salle d'entraînement et les vestiaires attenants au gymnase de l'IMQ.

23-16.06 DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION : POUR INFORMATION

M François Dornier fait le point concernant la date du prochain CA et ajoute que malgré une date alternative au 21 novembre, cette date reste celle où le plus grand nombre d'administrateurs se sont montrés disponibles. Considérant l'importance des enjeux liés à certains points à l'ordre du jour, ainsi que les délais légaux à respecter, la date du 21 novembre pour la tenue du CA sera donc maintenue. Comme l'édifice sera fermé pour trois jours de grève, le déplacement du CA à l'extérieur est à prévoir.

23-16.07 JOURNÉE DE RÉFLEXION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – JANVIER 2024

M. François Dornier informe les membres qu'une journée de réflexion du CA est prévue en janvier 2024 afin de préparer les administrateurs à prendre conscience de leurs rôles et d'être informés sur ce qui s'en vient pour le CA dans les prochaines années. À la demande générale, la rencontre sera planifiée au SEREX, à moins que le SEREX ne soit pas ouvert les samedis.

23-16.08 VARIA

Travaux en cours au comité de gouvernance :

- Retour sur la Politique de civilité avant de la présentée au CA en vue de son adoption.
- Communication à transmettre aux administrateurs concernant les nouveaux délais de réception des documents et des consignes relatives à ceux-ci.
- Planification de rencontres supplémentaires du comité exécutif. Prévoir un CE 2 semaines avant chaque CA.

23-16.09 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 35.

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)